

**Rapport de l'Équipe d'Étude sur la Technologie
à la Commission sur la Conférence Générale
de l'Église Méthodiste Unie**

Résumé exécutif

L'Équipe d'étude sur technologie fait la recommandation suivante :

Distribuer à chaque délégué à la Conférence Générale un bulletin de vote par correspondance portant sur les « actions intérimaires d'urgence », sur lequel les délégués à la Conférence Générale indiqueraient un vote OUI ou NON pour chaque point. Les « actions intérimaires d'urgence » seraient le nombre le plus faible d'actions proposées nécessaires au fonctionnement de l'église jusqu'à ce qu'une réunion "en personne" des délégués à la Conférence Générale puisse être convoquée en toute sécurité conformément aux exigences de santé publique et de déplacements.

Introduction

En octobre 2020, la Commission de la Conférence Générale a nommé une équipe d'étude sur la technologie (TST) pour explorer les implications des options permettant une pleine participation à la Conférence Générale, y compris, mais sans s'y limiter, la possibilité d'utiliser la technologie et le vote à distance. L'équipe d'étude a examiné un certain nombre de défis et leurs conséquences, notamment la manière d'assurer la sécurité des participants, de garantir une participation mondiale, de préserver l'intégrité du processus de vote et de délivrance des lettres de créance et des pouvoirs, et de satisfaire aux exigences juridiques - tout en reconnaissant que beaucoup d'éléments demeurent et continueront de demeurer inconnus.

Procédure

En premier lieu, l'équipe a identifié les questions essentielles ou les informations nécessaires qui guideraient la recherche sur la viabilité d'un rassemblement par voie électronique de la Conférence Générale. L'équipe s'est répartie en trois sous-groupes et a assigné des questions à chacun d'entre eux. Les sous-groupes en question étaient les suivants :

- Groupe de recherche sur les règles
- Groupe de recherche sur les pouvoirs/lettres de créances, l'intégrité et la sécurité
- Groupe de recherche sur le calendrier et le programme

Un groupe consultatif composé d'employés et de collaborateurs, tous à titre bénévole, a aidé l'équipe à effectuer des réflexions et à formuler des suggestions pratiques sur la mise en œuvre éventuelle des idées discutées. Ce groupe a également consulté divers individus et groupes au sein de l'ÉMU, notamment le personnel travaillant sur le terrain pour l'Agence de Communications, qui a fourni des informations très utiles sur les infrastructures et les conditions de la pandémie en dehors des États-Unis.

Chacun des sous-groupes s'est réuni plusieurs fois virtuellement au cours du mois de janvier, et a présenté un rapport hebdomadaire à l'ensemble de l'équipe du 15 au 29 janvier. Le 29 janvier, l'équipe a reçu les rapports finaux de tous les sous-groupes et a finalisé le rapport pour la Commission sur la Conférence Générale.

Questions à examiner par la Commission sur la Conférence Générale

Afin d'utiliser les bulletins de vote par correspondance pour permettre aux délégués de voter sur les "actions intérimaires d'urgence", la Commission sur la Conférence Générale devra examiner et répondre aux questions suivantes (entre autres).

- Quels seront les points considérés comme des « actions intérimaires d'urgence » ?
- Est-il possible ou pratique de contrôler le processus de vote par correspondance de la même manière que les actions et les délibérations de la Conférence Générale sont contrôlées lors de la réunion d'une assemblée ?

Autres modèles envisagés

L'Équipe d'étude sur la technologie a exploré diverses options en personne et par voie électronique, y-compris :

- une Conférence Générale entièrement électronique, à laquelle chaque individu participe virtuellement depuis son domicile ou un autre lieu ;
- une Conférence Générale entièrement électronique, avec des délégués se réunissant dans des centres satellites régionaux ;
- deux sessions (Partie A et Partie B), la Partie A étant par voie électronique et la Partie B en personne lorsqu'il est possible de la convoquer en toute sécurité.

Délégués dans des lieux individuels (domiciles)

L'équipe a rapidement reconnu qu'il n'était pas possible de se réunir par voie électronique par vidéoconférence, chaque délégué étant connecté individuellement à l'Internet. La capacité à assurer une accréditation et une vérification d'identité précises selon ce modèle a suscité de vives préoccupations, ainsi que des difficultés concernant l'utilisation des délégués suppléants. L'équité en matière de connexion et de participation à l'échelle mondiale a également suscité de vives inquiétudes. La consultation du personnel des agences de l'ÉMU en dehors des États-Unis a montré que l'accès à l'électricité et à l'internet n'est pas fiable dans toutes les régions où l'ÉMU est fortement présente. De nombreuses personnes devraient se rendre dans des cybercafés, qui sont coûteux et dont l'accès nécessite souvent des déplacements importants. Le débit de la connexion Internet ne permettrait souvent pas une participation adéquate par vidéoconférence, avec de fréquents décalages et des interruptions de la connexion qui pourraient également affecter le vote. Il serait difficile, voire impossible, de fournir une assistance aux délégués individuels en cas d'interruption de la connexion, de dysfonctionnement d'un dispositif ou de toute autre assistance nécessaire. Tout cela est aggravé par la réalité de la pandémie COVID-19, qui continue de provoquer des confinements et des restrictions de déplacement et de rassemblement.

Cette option a été jugée impossible en raison de la grande difficulté et de l'investissement de ressources dans des zones où l'infrastructure de base n'existe pas, ne fonctionne pas de manière fiable ou est sous le contrôle de gouvernements qui ont utilisé l'infrastructure elle-même comme un outil d'influence et de contrôle.

Conférence générale en deux parties utilisant des centres satellites régionaux

L'équipe a étudié de manière approfondie un scénario dans lequel une seule session de la Conférence Générale tiendrait deux réunions séparées (Partie A et Partie B), les délégués se rassemblant dans des centres satellites régionaux pour la Partie A et se réunissant en personne pour la Partie B à une date ultérieure.

- La partie A serait une réunion abrégée de la Conférence Générale, avec un rassemblement des délégués dans 6 à 10 lieux satellites régionaux. Les opérations vidéo et audio seraient centralisées en un seul endroit qui abriterait également les responsables de la Conférence. Au cours des entretiens avec le groupe consultatif et d'autres personnes dans le cadre de la connexion de l'ÉMU, il est apparu clairement que 6 à 10 endroits de ce type constituent le plus grand nombre de sites possibles. D'autres lieux de ce type, comme les conférences annuelles, nécessiteraient davantage d'installations, de personnel et de soutien technologique, ainsi que davantage de connexions à gérer toutes en même temps.
- La partie B suivrait une pause de plusieurs mois et se tiendrait lorsque la Commission sur la Conférence Générale aurait déterminé qu'un rassemblement de tous les délégués en toute sécurité et dans des conditions saines pourrait être accompli conformément aux exigences de santé publique et de déplacement des organismes internationaux concernés.
- Avec quatorze comités législatifs, il n'est possible, d'un point de vue logistique, de faire fonctionner les comités que pendant la réunion en personne (partie B). L'un des principaux avantages des 6 à 10 sites régionaux pour la partie A est qu'ils limitent le nombre de flux électroniques qui doivent être coordonnés. La réunion simultanée de tous les comités législatifs multiplierait le nombre de flux au-delà de ce qui est gérable. Bien que les comités législatifs puissent se réunir à des jours différents pendant la partie A, cela prolongerait la durée totale de cette partie. En outre, certains comités devraient être convoqués de nouveau si la commission des renvois attribuait des pétitions à différents comités tout au long du processus législatif.

Pour la partie A, une attention particulière a été accordée à la prise en compte des fuseaux horaires multiples et à la programmation des repas, des pauses et des activités de la Conférence. La durée de chaque journée serait de quatre heures maximum par jour. Les délégués des États-Unis se réuniraient si possible dans le fuseau horaire de l'Est afin de réduire les décalages horaires avec les autres régions. Dans ce scénario, il faudrait prévoir du temps supplémentaire dans l'ordre du jour pour permettre d'augmenter le temps de vote. Les conférences annuelles qui se réunissent par voie électronique connaissent généralement un décalage dans le temps de vote. De courtes pauses ont été discutées avec les protocoles en vigueur dans le cadre de la COVID. Les délégués seraient encouragés à prendre des pauses toilettes et autres pauses personnelles selon les besoins.

tout au long de la session afin d'éviter que tous les délégués ne se rassemblent dans une même zone.

Une autre considération pour une réunion de la partie A est la nécessité d'avoir une communication continue par un canal de communication secondaire entre les emplacements satellites et le centre principal. Cette communication permettrait de guider le président de séance sur le moment où le processus de bulletins de vote est terminé dans chaque site, de savoir s'il y a des dysfonctionnements technologiques dans les différents sites, de déterminer s'il est nécessaire de passer à un autre moyen de communication, et d'autres préoccupations similaires.

Pour une réunion de la partie A, le logement, les repas et les déplacements de chaque délégué seraient pris en charge plutôt que d'être rémunérés sur la base d'une indemnité journalière. Un logement en occupation simple serait utilisé si nécessaire pour répondre aux protocoles de sécurité dans le cadre de la COVID. La surveillance effectuée par GCORR et COSROW pourrait s'appuyer sur les contacts internationaux de ces agences pour être présents à tous les sites satellites, en utilisant là encore des communications par canal de communication secondaire si nécessaire.

Impossibilité de la mise en place de centres satellites régionaux

Après avoir examiné ce scénario en profondeur et après avoir entendu le groupe consultatif et un certain nombre d'autres entités, notamment le personnel travaillant sur le terrain avec l'Agence de Communications de l'Église Méthodiste Unie en dehors des États-Unis et le personnel d'autres agences de l'ÉMU, l'équipe a déterminé que la Conférence Générale en deux parties, utilisant des centres satellites régionaux pour se réunir par voie électronique pour la partie A, n'est pas réalisable pour un certain nombre de raisons, y-compris les suivantes :

1. Mise en œuvre

- **La technologie :** Il n'existe pas de technologie qui permettrait à ce qu'une Conférence guidée par le Saint-Esprit soit équitable dans le monde entier ; dans tous les cas, certains sites auraient un accès plus facile et plus fiable que d'autres. La technologie existante exige que l'événement soit fortement scénarisé, qu'il suive un format prescrit et qu'il respecte l'ordre du jour fixé. Ce n'est pas le cas pour toutes les conférences générales et cela ne faciliterait pas les conférences guidées par le Saint-Esprit.
- **Comités législatifs :** Il n'existe pas de fonction technique qui permettrait aux fonctions de pré-planification et aux comités législatifs de se réunir, en raison de la complexité des renvois à un comité qui se serait déjà réuni.
- **Remboursement :** Pour rembourser les participants du monde entier, il faudrait que le travail et la formation en collaboration se fassent avec les trésoriers de la conférence annuelle, le Conseil Général des Ministères Globaux, ainsi qu'avec le Trésorier et la Directrice Administrative de la Conférence Générale. Cela nécessiterait des dépenses supplémentaires liées au personnel chargé des finances dans chaque centre. Des

dispositions avec les banques locales seraient nécessaires, ainsi qu'une dépense minimale pour les frais de virement bancaire.

2. Accessibilité

- Courant électrique : L'électricité n'est pas disponible de manière fiable dans le monde entier, dans tous les endroits où existent des églises et des conférences. Dans certains endroits, des personnes ont signalé des pannes de courant imprévisibles ou des coupures d'électricité seulement pendant certaines périodes de la journée.
- Internet: La connexion n'est pas disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les pays, et dans de nombreuses régions, elle n'est pas disponible du tout. Les mesures de confinement et les couvre-feux pourraient restreindre encore davantage l'accès à l'Internet pendant les heures du soir. En outre, les personnes devraient se déplacer pour pouvoir se connecter et, compte tenu des restrictions de déplacement, cela n'est pas possible..
- Déplacements : L'industrie des transports a été durement touchée par la pandémie. Les horaires et les options de vols des compagnies aériennes sont modifiés en fonction de la diminution du nombre de passagers. Certains pays ont mis en place des restrictions de déplacement pour un certain temps, y compris, mais sans s'y limiter, en exigeant une preuve de vaccination. Il existe des restrictions de déplacement à des degrés divers aux États-Unis, ainsi que des restrictions plus nombreuses dans d'autres pays. D'après les conversations avec les équipes du personnel de l'Agence de Communications sur le terrain dans différents pays, un certain nombre de pays, par ailleurs souhaitables pour les centres satellites régionaux, ont des restrictions sur les déplacements et sur le nombre de personnes pouvant se rassembler en un lieu donné. En outre, de nombreuses entités de l'Église Méthodiste Unie n'autorisent pas les déplacements avant l'automne 2021. Tout cela rend difficile l'organisation des voyages d'un grand nombre de délégués vers des centres satellites régionaux, ce qui nécessite l'obtention de visas pour les délégués et le choix de lieux qui permettront l'entrée à partir de tous les pays impliqués. Il est impossible de garantir la capacité des délégués à se rendre sur un ou plusieurs sites dans le monde entier.
- Vaccin : De nombreux pays n'ont pas encore approuvé de vaccin, et d'autres qui l'ont fait ne devraient pas en avoir suffisamment pour que tout le monde soit en mesure de se faire vacciner en 2021.
- Dépistage : De nombreux résidents des états et des pays n'ont pas accès à des tests gratuits ou accessibles pour s'assurer qu'ils ne sont pas infectés par le virus. Les tests dans ces régions sont possibles, mais ils sont souvent à la charge des individus. Il est donc difficile pour les délégués d'y avoir accès en se conformant aux restrictions de déplacement exigeant des résultats de dépistage.

3. Vérification des pouvoirs et votes

- Votes : Des dispositifs de vote sont disponibles, mais il n'y a aucune garantie que la personne qui les utilise pour voter est celle qui était censée pouvoir voter. Il a été déterminé que les technologies de vérification telles que l'empreinte digitale et le balayage de la rétine entreraient dans la catégorie des technologies possibles mais non réalisables lorsqu'il s'agit de mettre en balance l'investissement de ressources et le résultat souhaité. Même l'utilisation de ces mesures de vérification n'éliminerait pas complètement du système la possibilité d'usurpation d'identité et de fraude, et ces mesures auraient un coût substantiel et seraient difficiles à mettre en œuvre.
- Délégués / Suppléants : Le personnel de la Conférence Générale (personnel ou bénévole) devra être envoyé dans le monde entier pour vérifier l'identité des délégués (et des suppléants si nécessaire), ce qui n'est pas possible en raison des restrictions concernant de déplacement. Il serait difficile de faire venir des membres du personnel ou des bénévoles qualifiés dans ces régions. La pression exercée sur un membre de la conférence annuelle, juridictionnelle ou centrale pour qu'il participe à tout plan visant à éviter ou à miner le processus de délivrance des pouvoirs/lettres de créance pourrait être beaucoup plus difficile à surmonter sans la présence de responsables neutres chargés de la délivrance des pouvoirs. Les exigences mises en place par la Commission sur la Conférence Générale suite à la réévaluation de ce système et ses conclusions en été/automne 2019 reflètent bien la réalité de cette préoccupation. Si un tel rassemblement devait être planifié, la mise en œuvre de tout processus de délivrance des pouvoirs/lettres de créance devrait se concentrer sur le personnel disponible, sa formation et sa capacité à effectuer ces tâches indépendamment de toute pression locale, réelle ou perçue. Le rôle du Comité de vérification des pouvoirs consistant à délibérer et à recommander des résolutions pour toute contestation serait difficile, mais pas impossible. Cependant, il est important de noter que ce comité ne fonctionne que lorsque la Conférence Générale est en cours puisque son travail doit aboutir à des conseils au Secrétaire de la Conférence Générale et/ou à un rapport à la Conférence Générale en session plénière.

4. Impact financier

- Budget : Le budget actuel comprend les coûts de la session de la Conférence Générale en 2020 qui devait se tenir à Minneapolis. Ce budget ne tient pas en compte une réunion électronique antérieure (et tous les investissements et déplacements qui l'accompagnent) ni une deuxième réunion en personne. Pour connaître les coûts réels du modèle de centres régionaux avec des lieux satellites, il faudrait déterminer le nombre de lieux et le nombre de délégués et de personnel à chaque endroit. Ces informations auraient une incidence sur les estimations des frais de voyage, le coût des visas, le temps nécessaire pour voyager et le temps de repos autorisé à l'arrivée. Le coût de la session extraordinaire de la Conférence Générale de 2019 était de plus de 3 millions de dollars - une réunion de trois jours avec un quatrième jour de formation. Bien que cette comparaison ne soit pas nécessairement exacte avec le coût des réunions régionales, elle illustre néanmoins que les coûts d'une Conférence Générale de courte durée sont considérables.

5. Risque élevé

- Les rassemblements régionaux dans des centres satellites, qui rassemblent des délégués, du personnel, des bénévoles et d'autres personnes provenant de plusieurs pays différents, présentent un niveau de risque élevé tant que la pandémie se poursuit. Avec 6 à 10 centres régionaux, 50 à 100 personnes ou plus se rassembleraient à chaque endroit, certains dans des zones où les rassemblements de 5 personnes ou plus sont actuellement interdits ou déconseillés. Avec l'émergence de nouvelles souches du virus qui provoquent la COVID-19 et l'accès inégal aux vaccinations, il est impossible de prévoir combien de temps ces précautions seront nécessaires. L'organisation de rassemblements régionaux risque d'entraîner une perception négative de l'ÉMU dans toutes les régions du monde et, plus important encore, elle risque d'accroître la propagation du virus au lieu de la limiter.

Membres de l'Équipe d'Étude sur la Technologie

Carolyn Marshall, Chair, Ancienne Secrétaire de la Conférence Générale
Kim Simpson, Présidente de la Commission sur la Conférence Générale
Mujinga Kashala, Vice-Présidente de la Commission sur la Conférence Générale
Gary George, Secrétaire de la la Commission sur la Conférence Générale
Joy Barrett, Secrétaire de Conférence Annuelle
Courtney Preston Kellner, Conseiller Juridique de Conférence Annuelle
Tom Salsgiver, Secrétaire Juridictionnel et Assistant de l'Évêque
Ellen Beasley, Jeune Adulte et Membre de la Commission sur la Conférence Générale
Audun Westad, Jeune Adulte et Membre de la Commission sur la Conférence Générale
Rachel Rol, Assistante Exécutive, Bureau Épiscopal
Stanislas Kassongo, Membre de la Commission sur la Conférence Générale
Emily Allen, Directrice de Communications d'une église locale
Sara Hotchkiss, Directrice Administrative de la Conférence Générale
Gary Graves, Secrétaire de la Conférence Générale

Membres du Groupe Consultatif

Abby Parker Herrera, Secrétaire des Pétitions
Susan Brumbaugh, Coordinatrice du Calendrier
Katie Voigt, Coordinatrice des Archives
Brian Sigmon, Rédacteur du Quotidien du Défenseur Chrétien
Mike Cunningham, Administrateur de CALMS
Don Reasoner, Services Linguistiques
Simon Bryan, LUMI Technologies
Douglas Ward, Coordinateur Informatique
Tedd Kidd, Conception logistique
Andrew Jensen, Réalisateur
Becky Boland, Comité local d'accueil
Leonard Young, Parlementaire

Membres of the Équipe de Soutien

Raquel Pérez-Molloy, Directrice Administrative Adjointe de la Conférence Générale
Isabelle Berger, Interprète
Karina Lashley, Interprète
Linda Boulos, Interprète